PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-498 DU 04 AOUT 2014

Chargeant Monsieur Valentin DJENONTIN AGOSSOU, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la législation et des Droits de l'Homme, de l'intérim de monsieur Martial SOUNTON, Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle chargé du Dialogue Social pour compter Vendredi 06 au Vendredi 16 mai 2014.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n° 2013-487 du 08 octobre 2013 portant composition du gouvernement;

DECRETE:

Article 1er: Pour compter du Vendredi 09 mai au vendredi 16 mai 2014, monsieur Valentin DJENONTIN AGOSSOU, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim de monsieur Martial SOUNTON, Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle chargé du Dialogue Social pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Par le Président de la République, Chef De L'Etat, Chef Du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 104 aout 2014

Dr. Boni YAYI

AMPLIATIONS: PR 6- SGG 2- AN 2 - HCJ 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MIC 4 - MEF 2 - MCAT 2 - AUTRES MINISTERES 25 - JORB1

